

Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1976-1992) : étude des principaux indicateurs

The Libraries of the Québec's Collèges d'enseignement général et professionnel (1976-1992): A Study of the Principal Indicators

Las bibliotecas de los colegios de enseñanza general y profesional de la provincia de Québec (1976-1992): estudio de los principales indicadores

Marcel Lajeunesse and Daniel Morin

Volume 40, Number 2, April–June 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033453ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033453ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lajeunesse, M. & Morin, D. (1994). Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1976-1992) : étude des principaux indicateurs. *Documentation et bibliothèques*, 40(2), 67–79. <https://doi.org/10.7202/1033453ar>

Article abstract

This article is a follow-up of a previous study of the libraries of Québec's cégeps and analyses the statistics of 1976, 1983 and 1992. The principal indicators are the collections, the services, the personnel, the users and the budgets. These indicators showed signs of deterioration between 1976 and 1983. While the collections have experienced some gains between 1983 and 1992, the other indicators are stagnating.

Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1976-1992) : étude des principaux indicateurs

Marcel Lajeunesse

Professeur titulaire

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Université de Montréal

Daniel Morin

Directeur

Bibliothèque municipale de Mercier

Cet article fait le suivi d'une étude antérieure sur les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) québécois et analyse plus particulièrement les statistiques des années 1976, 1983 et 1992. Les principaux indicateurs sont les suivants: les fonds documentaires, les services offerts, le personnel, les utilisateurs et les données financières. Après une détérioration certaine des indicateurs entre 1976 et 1983, un redressement est perceptible au plan des fonds documentaires entre 1983 et 1992 alors que, pour cette période, on observe un certain marasme en ce qui a trait aux autres indicateurs.

The Libraries of the Québec's Collèges d'enseignement général et professionnel (1976-1992) : A Study of the Principal Indicators

This article is a follow-up of a previous study of the libraries of Québec's cégeps and analyses the statistics of 1976, 1983 and 1992. The principal indicators are the collections, the services, the personnel, the users and the budgets. These indicators showed signs of deterioration between 1976 and 1983. While the collections have experienced some gains between 1983 and 1992, the other indicators are stagnating.

Las bibliotecas de los colegios de enseñanza general y profesional de la provincia de Québec (1976-1992): estudio de los principales indicadores.

Este artículo es la continuación de un estudio anterior sobre las bibliotecas de CEGEP quebequense y analiza más particularmente las estadísticas de los años 1976, 1983 y 1992. Los principales indicadores son: fondos documentales, servicios ofrecidos, personal, usuarios y datos financieros. Después de una deterioración marcada de los indicadores entre 1976 y 1983, podemos percibir una rectificación en el plano de los fondos documentales entre 1983 y 1992, y en este mismo período, podemos observar un cierto marasmo en cuanto a los otros indicadores.

La création d'un réseau de collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) à travers le territoire québécois fut l'une des pièces maîtresses de la réforme de l'éducation à la fin de la décennie 1960. Le cégep est l'adaptation locale du «community college» américain en tant qu'établissement d'enseignement post-secondaire préparant aux études universitaires (secteur général) ou au marché du travail (secteur professionnel). À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de fondation du cégep, en 1992, il nous a semblé opportun de jeter un regard critique sur la bibliothèque de cégep. Conçue

à l'origine de l'institution comme une composante importante et un outil essentiel de l'apprentissage des étudiants, comment la bibliothèque de collège a-t-elle évolué au cours de ces années? A-t-elle réussi à garder, durant un quart de siècle, un tel mandat et a-t-elle préservé sa capacité financière de l'assumer à une époque et dans une société où de nombreuses institutions tout aussi importantes sont en difficulté?

À la suite d'une étude antérieure réalisée quinze ans après la fondation des cégeps, nous avons présenté dans un

article¹ une analyse des statistiques des bibliothèques de cégep de 1969 à 1983; nous avons alors constaté l'existence de deux périodes de développement: l'une,

1. Marcel Lajeunesse et Daniel Morin, «Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1969-1983): services pédagogiques ou comptoirs de prêt», *Argus*, vol. 15, no 2 (juin 1986), 33-47. Cet article était issu du rapport de recherche de Marcel Lajeunesse. *Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec: étude de leur évolution (1969-1983)*, Montréal, Université de Montréal, EBSI, 1985, 208 p.

de 1969 à 1976, dynamique, caractérisée par les investissements, les constructions, les équipements, et l'autre, à partir de 1977 mais davantage après 1980, caractérisée par les diminutions de personnel, le vieillissement des collections et les coupures budgétaires. Nous avons décrit ces 15 premières années en identifiant une première phase de développement très rapide suivie d'une seconde phase de stagnation, devenue détérioration au début de la décennie 1980.

En 1983, dernière année de la précédente étude, tous les indicateurs, à l'exception de la fréquentation, étaient négatifs (budgets, collections, personnels professionnels). Les courbes descendantes que nous constatons pour les années 1976-1983 allaient-elles continuer d'évoluer de cette manière? Quel a donc été le développement entre 1983 et aujourd'hui? Un redressement que nous appelions de tous nos vœux s'est-il opéré? Si cela a été le cas, comment s'est-il effectué?

Il est d'un intérêt certain de continuer cet examen diachronique, de mesurer les principaux indicateurs dix ans après pour connaître la suite des événements. Peu optimistes quant à l'issue de nos recherches, mais conscients de la nécessité de procéder à une mise à jour d'une étude qui avait été pour nous captivante, nous avons choisi d'aller de l'avant. Le présent article se veut la suite de notre analyse statistique de 1984. Après 25 ans d'existence des bibliothèques de collèges publics, ce rapport d'étape était nécessaire. Nous espérons que son contenu sera apprécié par les intervenants du milieu.

Méthodologie

La présente étude se veut une mise à jour de notre étude de 1984. L'exercice a pour objet de mettre en relation les indicateurs de performance pour les années 1976, 1983 et 1992. Nous présenterons l'évolution des bibliothèques de 1976 à 1992 en retenant des indicateurs à l'intérieur des catégories suivantes: fonds documentaires, services offerts, personnel, utilisateurs, données financières.

À cette fin, nous avons communiqué avec les responsables des institutions du réseau et sollicité leur collaboration. Soucieux d'obtenir un taux de réponse élevé,

nous avons limité au minimum la liste des questions. Notre objectif étant de suivre l'évolution des principaux indicateurs, nous avons choisi d'éliminer les données d'importance secondaire.

Nos données proviennent de différentes sources: les statistiques du Service des bibliothèques d'enseignement du ministère de l'Éducation (1976), des questionnaires préparés pour les fins de nos enquêtes et complétés par les établissements à notre intention (1983 et 1992), les données financières de la Direction des ressources matérielles et financières de la Direction générale de l'enseignement collégial (1976, 1983, 1992), les annuaires des bibliothèques d'enseignement du ministère de l'Éducation et les annuaires des cégeps (1976, 1983, 1992).

Alors que notre enquête de 1984 avait traité l'ensemble des données recueillies par le ministère pendant la période 1969-1980, nos analyses n'ont porté cette année que sur une série de 28 indicateurs; pour l'enquête portant sur l'année 1992, 20 de ces données ont été recueillies par questionnaire; six autres données concernant les budgets des cégeps et les chiffres sur les clientèles ont été obtenus de la DGEC et les deux autres données relativement aux heures d'ouverture et aux appellations ont été tirées des annuaires. Nos données ont été regroupées en cinq secteurs:

- 1) les fonds documentaires: monographies, périodiques, logiciels, documents audiovisuels;
- 2) les services offerts: fréquentation, prêts, heures d'ouverture, places assises;
- 3) le personnel: bibliothécaires, autres professionnels, techniciens en documentation et personnel de soutien;
- 4) les utilisateurs: étudiants et professeurs;
- 5) les données financières:
 - budgets en général: budget du cégep, budget de la bibliothèque, salaires;
 - budgets d'acquisition: monographies, périodiques, logiciels, documents audiovisuels.

Notre but étant de suivre l'évolution des établissements publics depuis 15 ans et nos analyses ne portant que sur un

échantillon de 43 établissements, nous avons choisi, après examen de la liste des répondants, de ne retenir que ceux qui ont fourni des données à chacune des trois étapes.

Lors de l'enquête antérieure, nous avons écarté de l'échantillon Champlain College qui utilise la bibliothèque de l'Université Bishop, le collège de l'Abitibi-Témiscamingue à Rouyn qui partage sa bibliothèque avec l'Université du Québec. À l'époque, seulement trois institutions n'avaient pas retourné leur questionnaire.

En effet, le réseau compte actuellement 46 collèges publics. En 1992 comme en 1984, Champlain et Abitibi-Témiscamingue n'ont pas été retenus dans l'échantillon. Sur les 43 établissements de notre échantillon, seulement trois bibliothèques n'ont pas répondu (Gaspésie, Rimouski et St-Hyacinthe). Notre taux de réponse de 93% a donc été identique à celui de 1984. Cependant, comme le collège Beauce-Appalaches est de fondation trop récente et puisque les chiffres du ministère pour l'année 1976 ne comportent pas de données pour cinq établissements et surtout dans le but de nous assurer que, sur notre groupe restreint, l'absence d'un établissement important à l'une des trois étapes ne viendrait pas altérer la valeur de nos analyses, nous avons choisi de ne traiter que les données des établissements qui avaient fourni des chiffres pour chacune des trois années étudiées. Cette mesure de prudence est conforme à notre objectif premier qui est de dresser un tableau diachronique des indicateurs de performance.

Pour les années 1976, 1983 et 1992, tous les établissements ont collaboré au moins une fois. Ceci nous semble indiquer un intérêt certain des responsables locaux pour l'exercice que nous avons entrepris. L'examen des données a permis de constater que la très grande majorité (83,3%) des bibliothèques ont fourni des statistiques pour chacune des trois années cibles, soit 35 établissements sur les 42 qui existaient en 1976.

Puisque le taux de réponse est bon et que la constance des attitudes chez nos répondants nous a favorisés, l'échantillon final a été de 35 collèges ayant fourni des chiffres pour les trois étapes de la période 1976-1983-1992.

Cette restriction nous assure que la disproportion relative à la taille des différents collèges du réseau n'a pas faussé les analyses. Par exemple, il aurait été dangereux d'utiliser pour fins de comparaison les chiffres d'un ou de deux établissements de forte taille pour 1976 si ces mêmes établissements ne figuraient pas dans les données de 1983 ou de 1992. Le lecteur attentif trouvera en cela l'explication du fait que les chiffres proposés ici pour les années 1976 et 1983 diffèrent légèrement des chiffres du rapport d'enquête de 1984. En effet, non seulement l'échantillonnage a été un peu modifié mais, de plus, la procédure de traitement des données manquantes de SPSS (le logiciel de traitement statistique utilisé) a été changée depuis 1984.

Analyses

Les analyses, strictement les mêmes qu'en 1984, sont simples et demeurent toujours près des données de base. En ce qui a trait à la représentativité de l'échantillon, nous disposons d'un échantillon représentant 83,3% des bibliothèques. Les établissements absents sont de taille différente (entre 990 et 3 276 étudiants) et les collèges manquants ne représentent que 15 931 étudiants par rapport aux 131 615 étudiants du réseau; notre échantillon représente donc 87,9% de la clientèle étudiante.

Parmi les absents figurent (selon les catégories de notre classification) deux petits collèges, quatre moyens et deux gros. Notre échantillon compte, pour les petites institutions, 14 collèges en 1976, 9 collèges en 1983 et 11 collèges en 1992. Parmi les collèges de moyenne taille, nous comptons 9 collèges en 1976, 8 en 1983 et 6 en 1992. Pour les gros collèges, les chiffres sont 12 collèges en 1976, 18 collèges en 1983 et 18 collèges en 1992. On peut donc dire que notre représentativité des petits et des gros collèges est très bonne mais plus faible pour les collèges de taille moyenne.

Quant aux données manquantes, nous avons constaté que les questionnaires retournés étaient adéquatement complétés. Les réponses qui nous sont appa-

ruées imprécises ont fait l'objet d'une vérification auprès des responsables locaux de telle sorte que, malgré certaines réponses laissées en blanc, les chiffres retenus pour analyse sont fiables.

Des problèmes ont été notés dans les statistiques des périodiques en 1976 et au chapitre des logiciels en 1992. La seule donnée manquante est la statistique du nombre d'abonnements aux périodiques pour 1976. L'imprécision du questionnaire du ministère a fait en sorte que certains répondants proposaient le nombre de titres, d'autres le nombre de numéros reçus et d'autres le nombre de volumes reliés. Par ailleurs, la valeur des chiffres de 1992 sur les logiciels est discutable. En effet, les chiffres proposés nous semblent parfois manquer de cohérence. Une partie du problème réside dans la distinction entre les logiciels acquis comme unités documentaires et ceux utilisés pour la gestion des services de la bibliothèque. De plus, certains établissements déclarent posséder des logiciels mais ne déclarent aucun budget d'acquisition pour ce domaine. Nous avons donc choisi de ne pas accorder trop d'importance aux statistiques touchant les logiciels.

Les données ont été traitées sur l'ordinateur des Services informatiques de l'Université de Montréal à l'aide du programme SPSS. Le lecteur attentif notera que la procédure de traitement des données manquantes fait en sorte que les données obtenues par division (proportions, per capita, pourcentages) sont calculées uniquement à partir des cas où les deux chiffres attendus sont disponibles. Ainsi, la proportion des budgets d'acquisition de logiciels par rapport au budget total d'acquisition n'est calculée que dans les cas où le questionnaire porte la mention d'un montant d'argent alloué aux logiciels. L'absence de réponse implique donc l'exclusion du calcul de cette donnée pour l'institution concernée. Le fait que les acquisitions ne soient pas différenciées dans certaines institutions a donc pu entraîner des distorsions. Ces petites zones grises sont le lot du chercheur.

Différentes analyses ont été effectuées sur les données afin d'en présenter

une vue sous des angles variés. Nous avons procédé à trois types d'analyse: les moyennes sur les données de base (ex.: le nombre de bibliothécaires professionnels), les moyennes sur des données regroupées (ex.: le nombre total d'employés toutes catégories) et enfin les proportions entre les données (ex.: le nombre de bibliothécaires par étudiant ou le nombre d'employés par étudiant). Pour chacune des analyses, une moyenne a été compilée pour l'ensemble de l'échantillon; une seconde moyenne a ensuite été compilée pour trois sous-groupes déterminés par la taille (moins de 1 500 étudiants, de 1 500 à 3 000 étudiants et plus de 3 000 étudiants).

Nous avons aussi pondéré certaines données financières selon les variations de l'indice des coûts à la consommation en utilisant les chiffres de Statistique Canada pour la catégorie «Loisirs, culture et formation». Nous avons ainsi pu proposer une analyse de l'évolution du pouvoir d'achat des bibliothèques.

Interprétation des résultats

Les fonds documentaires

Des différentes statistiques cueillies sur les bibliothèques de collège au cours des années, seules les statistiques sur les monographies, comptabilisées en unités documentaires, peuvent être utilisées d'une manière fiable de 1976 à 1992 (tableau 1). Quant aux documents audiovisuels, leur nombre est fiable pour les années 1976 et 1983, mais, pour l'année 1992, il rassemble parfois tous les documents non imprimés, incluant les logiciels, didacticiels et progiciels.

Les périodiques, si importants dans les collections des bibliothèques, ont fait l'objet, dans la décennie 1970, d'une quantification aussi étrange que variée: on y additionne l'ensemble des volumes, on y mentionne souvent le nombre de livraisons reçues dans l'année, ou enfin, le nombre d'abonnements courants (payés ou non). En réalité, les statistiques relatives aux abonnements de périodiques n'existent que pour les années 1983 et 1992, et nous savons que les chiffres pour

ces années ne prennent en compte que les périodiques payés (tableau 2).

En 1985-1986, nous étions très inquiets de l'évolution des collections dans les bibliothèques de cégep. Les collections étaient stagnantes par rapport à des clientèles étudiantes en hausse. Il faut noter que de 1976 à 1983, c'est-à-dire pour sept ans, la hausse du nombre de monographies n'a été que de 15,3% (de 51 547 à 59 410). Le portrait a changé au cours de la décennie 1980: la moyenne passe alors de 59 410 volumes en 1983 à 92 662 volumes en 1992, une hausse de 56% en neuf ans. Les années de prospérité y sont sans doute pour quelque chose.

Pour avoir un portrait plus précis de l'évolution des collections, nous pouvons répartir les collèges en trois catégories: les petits collèges (moins de 1 500 étudiants), les collèges moyens (de 1 500 à 3 000 étudiants) et les gros collèges (plus de 3 000 étudiants). De 1976 à 1983, la hausse est minime tant dans les petits collèges (2%) et les collèges moyens (12,1%) que dans les gros collèges (4,4%). C'est entre 1983 et 1992 que la stagnation change véritablement surtout dans les petits collèges qui doublent leurs collections avec 105,8% d'augmentation, la moyenne passant de 37 366 à 76 913 monographies. La hausse est forte également dans les gros collèges (51,3%) et

plus modeste dans les collèges desservant entre 1 500 et 3 000 étudiants avec une hausse de 27,9% (tableau 3).

À défaut de normes québécoises récentes, il est intéressant d'examiner les normes américaines de 1990 pour les «community, junior and technical college learning resources programs»². Depuis la réforme scolaire de la décennie 1960, le collège d'enseignement général et professionnel du Québec est, somme toute, l'adaptation québécoise du «community college» américain. Après 25 ans d'existence, le cégep s'est enraciné et imposé dans le milieu québécois comme un établissement d'enseignement technique et pré-universitaire. L'examen des normes américaines est un exercice pertinent (tableau 4). Une évaluation se fait toujours en grande partie par comparaison.

Pour la période étudiée, la bibliothèque de collège québécois respecte les normes américaines des collèges de deux ans en ce qui a trait aux monographies. Ce n'est pas du tout le cas en ce qui concerne les périodiques. Pourquoi la collection de périodiques, «a library in themselves», selon la belle expression de Lyle³, est-elle si limitée au Québec par comparaison à celles des collèges américains? Le facteur linguistique est-il prédominant? Est-ce le coût plus élevé des périodiques de langue française? Rares au Québec sont les collèges qui sont abonnés à plus de 400 périodiques, même les cégeps de plus de 5 000 étudiants. Le collège Édouard-Montpetit avec 587 périodiques et Vanier College avec 470 sont, en 1992, des exceptions. Dans les universités, quand on doit faire les choix lors des coupures, on privilégie les périodiques par rapport aux monographies, alors que dans les cégeps, on peut avancer l'hypothèse contraire. Il y a là un sujet d'étude pour l'avenir.

En conclusion à ce chapitre sur les fonds documentaires, rappelons que les bibliothèques de cégep, après une période de dégradation de 1976 à 1983, ont

2. «Standards for Community, Junior and Technical College Learning Resources Programs», *College and Research Libraries News*, vol. 51 (September 1990), 757-767.

3. Guy L. Lyle, *The Administration of the College Library*, 4th ed., New York, Wilson, 1974, p. 201.

Tableau 1: Évolution des fonds documentaires (monographies) entre 1976 et 1992

Année	Monographies	% d'augmentation
1976	51 547	-
1983	59 410	+15,3%
1992	92 662	+56%

Tableau 2: Évolution des périodiques payés

Année	Nombre d'abonnements	Variation
1983	335	-
1992	314	-6,27%

Tableau 3: Distribution des fonds documentaires (monographies) selon la taille des cégeps de 1976 à 1992

Année	petits cégeps		% de variation		gros cégeps	
	nombre	% de variation	nombre	% de variation	nombre	% de variation
1976	36 613	-	52 075	-	68 572	-
1983	37 366	+2%	58 361	+12,1%	71 575	+4,4%
1992	76 913	+105,8%	74 675	+27,9%	108 282	+51,3%

Tableau 4: Dimension de la collection d'un collège à campus unique d'après les normes américaines de 1990

Nombre d'étudiants (équivalent temps plein)	Volumes		Périodiques	
	collection minimale	collection excellente	collection minimale	collection excellente
1 000-3 000	40 000	60 000	300	600
3 000-5 000	60 000	85 000	500	800
5 000-7 000	80 000	112 000	700	1 000

réussi à remonter la pente et à développer leurs collections de monographies de manière acceptable; cependant, le secteur des périodiques affiche une faiblesse chronique.

Les services offerts

La fréquentation

Les bibliothécaires de collège sont convaincus que la fréquentation de la bibliothèque est une partie essentielle de la formation collégiale et que les programmes d'enseignement doivent refléter cette importance au plan des objectifs, dans plusieurs disciplines, et au premier plan dans l'enseignement du français. Par la formation des usagers notamment, il faut réaffirmer la «centralité» de la bibliothèque/centre de ressources dans la mission éducative du collège⁴.

La fréquentation annuelle moyennée d'une bibliothèque de collège était de 192 892 en 1976; en 1983, elle passait à 274 308, une augmentation de 42,2%, alors que la clientèle étudiante augmentait quant à elle de 23,6%. En 1992, la fréquentation baissait à 258 099, soit une diminution de 5,9%, alors que la clientèle étudiante augmentait de 5,86% (tableau 5)

De 1976 à 1992, pour l'ensemble des 17 années étudiées, nous constatons une augmentation de fréquentation similaire à l'augmentation de la population étudiante (33,8% par rapport à 30,9%).

Comment, en réalité, s'effectue cette fréquentation de la bibliothèque de collège? En 1976, un étudiant franchissait en moyenne 79 fois par an les portes de la bibliothèque. En 1983, c'était 94 entrées, pour une augmentation de 19%. En 1992, nous observons une baisse de 9,6%, ramenant à 85 visites annuelles la moyenne de fréquentation de la bibliothèque par étudiant. De 1976 à 1992, l'augmentation totale est de 7,6% (de 79 à 85 entrées par étudiant) tableau 6).

Le nombre annuel de visites à la bibliothèque par chaque étudiant est, sans conteste, la donnée la plus significative en ce qui a trait à la fréquentation. Or, on constate que cet indicateur est au rouge

Tableau 5: Données sur la fréquentation de la bibliothèque

Année	fréquentation annuelle	% de variation		nombre d'étudiants	% de variation	
		années	1976-92		années	1976-92
1976	192 892	-	-	2 525	-	-
1983	274 308	+42,2%	-	3 122	+23,6%	-
1992	258 099	-5,9%	+33,8%	3 305	+5,86%	+30,9%

Tableau 6: Données per capita sur la fréquentation de la bibliothèque

Année	entrées par étudiant	% de variation	
		années	1976-92
1976	79	-	-
1983	94	+19%	-
1992	85	-9,6%	7,6%

Tableau 7: Données sur la fréquentation per capita de la bibliothèque, selon la taille

Année	selon la taille		
	petits collèges	collèges moyens	gros collèges
1976	92	68	73
1983	127	87	82
1992	113	79	71

avec une baisse inquiétante de 9,6% entre 1983 et 1992. La performance passée de 19% de hausse entre 1976 à 1983 ne doit pas occulter cette baisse récente de la fréquentation étudiante.

Devant l'importance des chiffres relatifs à la fréquentation, nous proposons un examen nuancé en fonction de la taille des établissements (tableau 7). Les bibliothèques de petits collèges sont plus fréquentées que celles des gros collèges. En 1976, il y avait en moyenne 92 entrées par étudiant dans les petits collèges, par rapport à 73 dans les collèges de grande taille (un écart de 19 entrées); en 1983, avec 127 visites par rapport à 82, la différence est de 45 entrées, encore en faveur des collèges de petite taille. L'écart demeure semblable en 1992 avec une différence de 42 visites par étudiant, toujours à l'avantage du collège de moins de 1 500 étudiants. La hausse de fréquentation de 1983 men-

tionnée précédemment, tout comme la baisse de 1992, se manifeste dans les trois catégories.

Le nombre de places assises

Il faut remarquer également que les espaces de travail à la disposition des étudiants diminuent dans les collèges, ce qu'indique la hausse constante du nombre d'étudiants par place assise à la bibliothèque entre 1976 et 1992. Ce rapport étudiant/place assise passe de 7,6 en 1976 à 8,0 en 1983 pour atteindre 8,8 en 1992; cette diminution de 10% de la capacité d'accueil entre 1983 et 1992 expliquerait, en partie, la baisse de fréquentation

4. Susan Griswold Blandy, «Building Alliances: General Education and the Library Skills in a Community College», *The Reference Librarian*, vol. 24 (1989), 57-73.

de 5,9% pour les années correspondantes (tableau 8)?

Il y avait en 1976, en moyenne, 406 places assises pour 2 525 étudiants, une proportion de 16,1%; en 1983, nous comptons 388 places assises pour 3 122 étudiants, soit 12,4% et, en 1992, il y avait 372 places assises pour 3 305 étudiants, soit une proportion de 11,3%.

Guy Lyle, un spécialiste américain dont les travaux font autorité en matière de gestion de bibliothèques de collège, avance le critère d'évaluation suivant: «There is no magic formula for calculating reader capacity, but librarians generally recommend between 25 and 40 percent of the projected upper limit of enrollment. [...] A standard of at least 25 square feet per reader is usually applied»⁵. En 1974, les coordonnateurs de bibliothèques de collège avaient énoncé dans leurs normes que la bibliothèque de collège devait accommoder 25% de la clientèle étudiante⁶. Quant

aux nouvelles normes américaines des collèges de deux ans, si l'on fait le décompte de l'espace assigné aux usagers, elles suggèrent un chiffre variant entre 25% et 30% de l'espace total. Évidemment, l'espace dont disposent les étudiants peut s'adapter au type d'enseignement dispensé. Un enseignement centré autour de la bibliothèque, axé sur un apprentissage plus autonome, peut requérir une proportion plus grande que le 25% minimal avancé par les spécialistes américains. Quoiqu'il en soit, il y avait, en 1976, des postes de travail pour 16,1% des étudiants et pour seulement 11,3%, dix-sept ans plus tard.

Enfin, si en plus de la question des places assises nous considérons celle du nombre d'entrées annuelles, une dégradation importante est évidente entre 1976 et 1983 (de 565 à 718 étudiants par siège, une variation de 27,1%), et une stagnation entre 1983 et 1992 (de 718 à 714).

Le prêt de documents

L'utilisation d'une bibliothèque peut être appréciée par la fréquentation, mais aussi par d'autres indicateurs dont le prêt de documents (tableau 9).

De même que la fréquentation de la bibliothèque stagne, de même le prêt de documents est stable durant la décennie 1980 et marque un net recul depuis les statistiques de 1976 (baisse de 27,9% dans le prêt par étudiant). Il faudra faire une étude approfondie de cet aspect dans les années à venir et apporter des solutions à ce problème. Il est sans doute lié à la dégradation du service professionnel et à la carence de politiques formelles de formation des utilisateurs.

Les heures d'ouverture

Les heures d'ouverture sont un autre élément important pour déterminer l'état d'accessibilité d'une bibliothèque de collège. Il y a une relation entre les facteurs budgétaires et les heures d'ouverture. Quand il y a un problème budgétaire, il y a une tendance à restreindre les heures d'ouverture d'une bibliothèque.

Peu d'études comparatives existent sur les heures d'ouverture d'établissements similaires. En 1973, Sarah K. Thompson, dans son étude sur les «community colleges» américains, avance une moyenne de 69,6 heures par semaine avec un éventail de 46 à 74 heures⁷. Pour sa part, Raymond Carpenter a analysé les données HEGIS (Higher Education General Information Surveys) en ce qui concernait les «two-years colleges»; en 1977, 5% des collèges ouvraient leur bibliothèque durant moins de 50 heures par semaine, 85% se situaient entre 50 et 65 heures et 10% étaient accessibles 75 heures ou plus. La moyenne était de 65 heures par semaine⁸ (tableau 10).

Tableau 8: Données sur la capacité d'accueil de la bibliothèque

Année	places assises	entrées par place assise	étudiants par place assise	% de variation	proportion places ass./étudiants
1976	406	565	7,6	-	16,1%
1983	388	718	8,0	+5,3%	12,4%
1992	372	714	8,8	+10%	11,3%

Tableau 9: Le prêt de documents, 1976-1992

Année	Nombre de prêts	% de variation		prêts par étudiant	% de variation	
		années	1976-92		années	1976-92
1976	54 577	-	-	23,40	-	-
1983	48 334	-11,4%	-	16,11	-31,1%	-
1992	52 883	+9,4%	-3,1%	16,87	+4,7%	-27,9%

Tableau 10: Évolution des heures d'ouverture des cégeps, selon la taille

	1976	1983	1992
Petits cégeps	56,3	53,9	60,0
Cégeps moyens	64,1	60,3	61,0
Gros cégeps	65,4	62,5	65,6
Pour l'ensemble	60,1	59,4	63,0
Éventail pour l'ensemble	35 à 74,5	35 à 75,5	45 à 92,5

5. Caroline Coughlin and Alice Gertzot, *Lyle's Administration of the College Library*, 5th ed., Metuchen, N.J., Scarecrow, 1992, 603 p.

6. *Normes des bibliothèques de CEGEP*, Montréal, Fédération des cégeps, 1974, p. 22.

7. Sarah K. Thomson, *Learning Resources Centers in Community Colleges. A Survey of Budgets and Services*, Chicago, ALA, 1973, p. 100.

8. Raymond L. Carpenter, «Two-years College Libraries: A Comparative Analysis in Terms of the ACRL Standards», *College and Research Libraries*, vol. 42 (September 1981), 413.

Nous avons constaté, lors de l'étude antérieure, des indicateurs généralement en baisse pour les années 1976 à 1983, et les heures d'ouverture n'échappaient pas à ce portrait négatif. Nous nous demandions si cette baisse se poursuivrait. Ce ne fut pas le cas. Au contraire, il y a eu, sur ce point, un réel redressement. L'examen des heures d'ouverture des collèges classés selon la taille ne révèle que des variations mineures, bien inférieures aux variations notées pour les autres indicateurs. Il est évident que les heures d'ouverture sont liées directement à la taille des collèges, les petits cégeps étant toujours défavorisés. La tendance générale est à la hausse, une hausse faible mais bien présente. Une remontée notable apparaît chez les petits collèges qui, en 1992, rejoignent les collèges moyens qui ne suivent pas la tendance générale et sont en baisse. Comme les petits collèges, les collèges de plus de 3 000 étudiants sont eux aussi en progression.

En 1976 et en 1983, il y avait une différence de 9 heures d'ouverture par semaine entre les petits et les gros collèges; en 1992, cette différence n'était plus que de 5,6 heures. Pour l'ensemble des collèges, entre 1976 et 1983, il y avait une baisse de quelque 45 minutes et entre 1983 et 1992, la hausse fut de 3 heures et demie.

Nous pouvons conclure ce chapitre sur les services offerts en observant un certain recul en ce qui a trait à la fréquentation, aux prêts ainsi qu'en ce qui concerne les places assises; seules les heures d'ouverture ont connu un redressement en 1992 après la baisse notée en 1983.

Le personnel

Une bibliothèque de collège, qui offre de bons services, assure un équilibre entre des ressources, des collections, du personnel et des locaux permettant de dispenser des services de qualité à des usagers. Il va de soi que la gestion des ressources humaines est un point capital pour un fonctionnement maximal⁹. Dans l'évolution du nombre de personnes dans les bibliothèques de collège du Québec, il est permis de se demander comment s'est modifié le rapport entre la clientèle étudiante et le personnel de la bibliothèque; cette observation touche dans un premier

Tableau 11: Nombre d'étudiants par bibliothécaire professionnel et par employé de la bibliothèque, incluant les bibliothécaires

Année	étudiants par bibliothécaire		étudiants par employé	
	nombre	% de variation années 1976-92	nombre	% de variation années 1976-92
1976	1 033	-	164	-
1983	1 789	+73,2%	252	+53,7%
1992	2 252	+25,9%	293	+16,3%

Tableau 12: Nombre d'étudiants par bibliothécaire professionnel selon la taille du collège, 1976 à 1992

Année	petits collèges	collèges moyens	gros collèges	moyenne pour l'ensemble
1976	667	1 289	1 315	1 033
1983	1 030	1 396	2 286	1 789
1992	1 133	1 974	2 905	2 252

Tableau 13: Normes américaines (1990) concernant le personnel des «community or junior colleges»

Étudiants plein temps	administrateurs		professionnels		soutien		total	
	minimum	maximum	min.	max.	min.	max.	min.	max.
1 000 - 3 000	1	3	3	5	6	12	10	18
3 000 - 5 000	1	5	5	7	9	16	15	24
5 000 - 7 000	1	7	7	9	13	23	21	33

temps les bibliothécaires professionnels et, dans un deuxième temps, l'ensemble des employés de la bibliothèque, professionnels inclus.

Les bibliothécaires de collège avaient connu dans les années 1969-1972 des rapports d'environ 650 étudiants par bibliothécaire professionnel¹⁰. Entre 1976 et 1992, le rapport étudiants réguliers/bibliothécaire professionnel est passé d'une moyenne de 1 033 à 2 252 étudiants par bibliothécaire professionnel. En 1992, il y avait 2,2 (118%) fois plus d'étudiants par bibliothécaire professionnel que 17 ans auparavant. C'est entre 1976 et 1983 que le rythme de dégradation avait été le plus fort avec une augmentation de 73,2% du nombre d'étudiants par bibliothécaire en sept années. Cependant, loin de se stabiliser ensuite, la situation des bibliothécaires professionnels s'est dégradée davantage avec une hausse supplémentaire de 25,9% du nombre d'étudiants par bibliothécaire entre 1983 et 1992. Nous incluons sous le terme bibliothécaires pro-

fessionnels tous ceux qui ont reçu la formation universitaire en ce domaine, qu'ils soient professionnels ou gestionnaires (directeurs, coordonnateurs, chefs de service).

Le rapport étudiants/bibliothécaire professionnel s'est davantage détérioré que celui étudiants/employé: de 1976 à 1992, il y a eu une augmentation de 118% du nombre d'étudiants par bibliothécaire, tandis que celui des étudiants par employé augmentait de 78,7% (tableaux 11 et 12).

Les normes de 1990 concernant les «junior or community colleges» américains avancent une norme oscillant entre une situation minimale et une situation d'excellence (tableau 13).

9. Caroline Coughlin and Alice Gertzot, *Lyle's Administration...*, p. 445-490.

10. Marcel Lajeunesse et Daniel Morin, «Les bibliothèques des collèges...», 37.

Si l'on différencie les collèges par le nombre d'étudiants réguliers, la situation est encore plus préoccupante; si le rapport était de 667 étudiants par bibliothécaire professionnel en 1976 et de 1 133 en 1992 dans les petits collèges, il était de 1 315 en 1976 et de 2 905 en 1992 dans les gros collèges. En réalité, la situation s'est davantage dégradée dans les gros collèges par rapport aux petits. Qu'en est-il des services professionnels (référence, formation des utilisateurs, préparation des bibliographies, etc.) quand un bibliothécaire doit servir 2 252 étudiants en moyenne, ou bien, 2 905 dans les gros collèges.

Si le rapport étudiants/bibliothécaire professionnel est passé en moyenne de 1 033 à 2 252 de 1976 à 1992, soit une hausse de 118%, il est passé de 164 à 293 en ce qui concerne le personnel de la bibliothèque, toutes catégories confondues; en ce sens, la situation des employés s'est moins détériorée que celle des bibliothécaires, avec une hausse de 79% (tableau 14).

Tous les spécialistes s'entendent pour faire du personnel de la bibliothèque la clef d'un service documentaire performant. Ce personnel de bibliothèque com-

prend essentiellement le personnel professionnel (surtout des bibliothécaires) et le personnel de soutien (techniciens en documentation et personnel de bureau). Le nombre de bibliothécaires professionnels oscille de 2,42 par collège en 1976 pour descendre à 1,91 en 1983 et à 1,6 bibliothécaires par collège en 1992. Dans cette catégorie, la baisse a été plus considérable entre 1976 et 1983 qu'entre 1983 et 1992 (tableau 15).

Dans l'ensemble, le nombre de bibliothécaires professionnels par collège a baissé du tiers (33,9%) entre 1976 et 1992. Le nombre d'employés de bureau a diminué du tiers lui aussi mais progressivement, sur 17 ans, passant de 9,15 à 7,85 puis à 5,95. De leur côté, les effectifs des techniciens en documentation ont connu une grande stabilité.

Nous concluons ce chapitre sur l'évolution du personnel des bibliothèques de collège, en retenant que les chiffres de 1992 confirment la tendance de 1983 à la diminution du personnel des bibliothèques. Cette dégradation a décimé le personnel de bureau et frappé de plein fouet le groupe des bibliothécaires professionnels, ceux qui devraient pourtant être non seulement les leaders de ce milieu, mais aussi, en principe, les animateurs de ces institutions.

Les utilisateurs

C'est une évidence d'affirmer qu'un service de bibliothèque existe en fonction de ses utilisateurs. Qui sont ces utilisateurs pour qui la bibliothèque dans un collège est ou devrait être un outil de travail usuel? Nous avons des données sur les deux catégories principales d'utilisateurs que sont les professeurs et les étudiants réguliers (plein temps) pour la période 1976-1992 (tableau 16).

En 1976, le collège public québécois avait terminé la phase de son implantation et de son développement. Il avait pris sa vitesse de croisière. Il comptait alors en moyenne 196 professeurs et 2 525 étudiants; en 1983, il regroupait 264 professeurs et 3 122 étudiants et enfin, en 1992, il y avait 238 professeurs pour 3 305 étudiants. Le nombre total d'usagers a donc augmenté dans l'ordre de 30,2% entre 1976 et 1992 (tableau 17).

Tableau 14: Évolution du nombre de professionnels par bibliothèque de collège entre 1976 et 1992

Année	bibliothécaires	% de variation		
		années	1976-92	autres professionnels
1976	2,42	-	-	0,14
1983	1,91	-21,1%	-	0,28
1992	1,60	-16,2%	-33,9%	0,40

Tableau 15: Proportion entre le nombre de professionnels et d'employés de soutien entre 1976 et 1992

Année	personnel de soutien		total incluant professionnels	pourcentage bibliothécaires / total personnel
	techniciens	bureau		
1976	3,18	9,15	14,89	16,2%
1983	3,29	7,85	13,33	14,3%
1992	3,20	5,95	11,15	14,3%

Tableau 16: Les utilisateurs de la bibliothèque de collège

Année	professeurs	étudiants	total usagers	% de variation	
				année	1976-92
1976	196	2 525	2 721	-	-
1983	264	3 122	3 386	+24,4%	-
1992	238	3 305	3 543	+4,6%	+30,2%

Tableau 17: L'évolution de la clientèle étudiante

Année	étudiants		total étudiants	% de variation	
	général	professionnel		année	1976-92
1976	1 331	1 194	2 525	-	-
1983	1 539	1 584	3 122	+23,6%	-
1992	1 809	1 497	3 305	+5,9%	+30,9%

Remarquons qu'entre 1983 et 1992, il y a moins de professeurs et moins de bibliothécaires pour plus d'étudiants. Pourtant, au cours de ces années, les besoins de support des services documentaires tant aux professeurs qu'aux étudiants n'ont pas diminué, bien au contraire.

À l'instar des «community colleges» américains, le collège d'enseignement général et professionnel a été créé pour regrouper, au sein d'un même établissement, un groupe d'élèves poursuivant deux années d'études générales conduisant à l'université et un autre groupe acquérant, en trois années, des compétences pour des carrières de techniciens les menant directement sur le marché du travail. Cette diversité de clientèle a des incidences sur la fréquentation et l'utilisation de la bibliothèque, de même que sur le développement des collections. En 1976, le nombre des étudiants aux études générales dépassait celui des étudiants inscrits aux études professionnelles (52,7% par rapport à 47,3%). En 1983, 51,7% des étudiants provenaient du secteur professionnel et 49,3% du secteur général. Enfin en 1992, nous observons un net tassement du secteur professionnel (45,3%) au profit du secteur des études générales (54,7%). L'augmentation du nombre total d'étudiants au cégep a été beaucoup plus prononcée entre 1976 et 1983 (23,6%) qu'entre 1983 et 1992 (5,9%) pour une hausse globale de 30,9% entre 1976 et 1992.

On note donc une augmentation de près du tiers du nombre d'étudiants ainsi qu'un déplacement sensible vers le secteur général. En conclusion à ce survol des données sur l'évolution du personnel et des usagers des bibliothèques de cégep public québécois, oserions-nous suggérer qu'avec un tiers plus d'étudiants et un tiers moins de bibliothécaires professionnels, on pourrait croire que, faute de se développer harmonieusement, nos bibliothèques de collège se dégradent à tout le moins avec l'élégance de la symétrie.

Les données financières

Le budget général

Dans un collège d'enseignement général et professionnel, la bibliothèque est un service pédagogique, un service

Tableau 18: Comparaison du budget du cégep et du budget de la bibliothèque, incluant les salaires

Année	(A) Budget de la bibliothèque		% de variation années 1976-92		(B) Budget du cégep		% de variation années 1976-92		A/B
1976	161 262\$	-	-	-	5 971 316\$	-	-	3,16%	
1983	344 504\$	+114%	-	-	14 309 662\$	+140%	-	2,49%	
1992	512 485\$	+49%	+218%	-	24 945 797\$	+74%	318%	2,12%	

d'appui à l'enseignement qui soutient l'enseignement formel et le prolonge. La bibliothèque est un service du collège, et elle ne peut être étudiée en dehors de l'établissement même.

Il y a peu de traditions, peu de points de repères, peu de normes en ce qui concerne la portion du budget attribuée dans un collège pour soutenir un programme articulé et de qualité en matière de service documentaire. En 1974, les coordonnateurs des bibliothèques de cégep avaient estimé à 8% la portion du budget de la bibliothèque par rapport au budget du collège¹¹. Dans les normes américaines de 1990 concernant les collèges de deux ans, après avoir affirmé que «there is direct relationship between staff, budget, and services»¹², on y avance la norme minimale de 6% et la norme d'excellence de 9% du budget du collège¹³. En 1980, Bender avançait, dans une étude sur les collèges américains, une norme minimale de 5% du budget du collège¹⁴. Une autre étude, réalisée par le professeur Carpenter¹⁵ au tournant des années 1980, a montré que 10% des 1 107 collèges recensés allouaient à leur bibliothèque 7% et plus de leur budget. Seulement 30% de ces collèges américains consacraient moins de 3% de leur budget à leur bibliothèque. La moyenne de 4,4% calculée par Carpenter à cette époque se compare très avantageusement avec le 2,49% que représentait la moyenne québécoise recensée en 1983 (tableau 18).

En 1971, le budget de la bibliothèque comptait pour 4% du budget du cégep¹⁶. Cette proportion passe à 3,16% en 1976, à 2,49% en 1983 et enfin à 2,12% en 1992. Ces chiffres, surtout ceux de 1992 qui se rapprochent de 2%, sont inquiétants. Dans le monde des bibliothèques universitaires où les normes de qualité des bibliothèques sont des facteurs d'évaluation des établis-

sements, on s'entend pour reconnaître que 4 à 5% du budget global de l'université accordé à la bibliothèque est un seuil en deçà duquel on ne peut offrir un service de bibliothèque de qualité. Nous sommes portés à penser qu'une analogie pourrait être faite avec ces établissements «d'enseignement supérieur» que sont les collèges.

Entre 1976 et 1992, la baisse de 3,16% à 2,49% puis à 2,12% est considérable. Elle est de 33% en 17 ans. Aux États-Unis, avec plus de 4% en moyenne au début des années 1980, on ne décrivait pas la situation des bibliothèques de collège comme étant reluisante. Comment doit-on aborder la situation du Québec alors que la proportion moyenne, partie de 4% en 1971, a chuté sous la barre du 3% vers 1980 pour poursuivre sa chute dans l'indifférence générale jusqu'au 2,12% actuel?

Si l'on considère les deux dates extrêmes de notre étude (1976 et 1992), on constate donc que le budget de la bibliothèque est passé de 161 262\$ à 512 485\$, soit une augmentation de 218%, tandis que le budget du collège est passé de

11. *Normes des bibliothèques de CEGEP...*, p. 18.
 12. «Standards for Community...», 759.
 13. *Ibid.*, 761.
 14. Daniel R. Bender, *Learning Resources and the Instructional Programs in Community Colleges*, Hamden, 1980, p. 185.
 15. Raymond L. Carpenter, «Two-years College Libraries...», 412-413.
 16. Marcel Lajeunesse et Daniel Morin, «Les bibliothèques des collèges...», 39.

5 971 316\$ à 24 945 797\$, soit une augmentation de 318%. Le budget de la bibliothèque n'a pas suivi l'augmentation des autres composantes du budget du collège.

Les collèges n'accordent pas une proportion égale à leur bibliothèque. En 1976, les petits collèges y consacraient 47,3% de plus que les gros collèges (4,05% pour les petits cégeps et 2,75% pour les gros cégeps). En 1992, cette différence avait reculé à 13,8% (2,3% pour les petits collèges et 2,02% pour les gros collèges). Avec de telles statistiques, les collèges de plus de 3 000 étudiants sont déjà au point de rupture de 2%.

Pour avoir un portrait complet et conclure ce passage sur l'évolution de la proportion entre le budget de la bibliothèque et celui du collège, il faut ajouter qu'avec les budgets dont nous faisons mention, la bibliothèque a souvent été appelée à assumer de nouvelles responsabilités pendant les années couvertes par notre étude. Ainsi, dans plusieurs collèges, la micro-informatique relève de la bibliothèque et son budget est intégré au sien. Les budgets consentis ne tiennent donc même pas compte de la dispersion des ressources dans des mandats plus vastes. Le lecteur le moins attentif pourra conclure que ces proportions et ces chiffres, déjà si peu reluisants, masquent une

réalité encore plus sombre que les apparences.

Les grandes répartitions budgétaires

Il y a deux grands postes budgétaires dans le budget régulier de la bibliothèque de collège, comme dans toutes les bibliothèques d'ailleurs: les salaires et les collections. Dans son édition de 1992, Lyle recommande la distribution du budget des «bibliothèques académiques» de la façon suivante: 60% au salaire du personnel, 30% aux acquisitions et 10% aux dépenses diverses¹⁷. Il constate, par ailleurs, que ces mêmes bibliothèques consacrent, aux États-Unis, 37% de leur budget à l'enrichissement de leurs collections¹⁸.

En 1975, lorsque les directeurs des bibliothèques des collèges québécois ont fourni une estimation quantitative de leurs normes, ils avaient estimé la portion consacrée aux salaires à 65% et la documentation à 25% du budget de leur bibliothèque¹⁹. En réalité en 1976, la bibliothèque de collège consacrait, en moyenne, 71,5% du budget aux salaires. En 1977, l'entrée en vigueur de nouvelles conventions collectives régissant le personnel professionnel et de bureau et la montée de l'inflation annoncent des changements radicaux dans cet équilibre. En 1983, les salaires accaparent 83% du budget; ce pourcentage

est ramené à 80,1%, en 1992. La documentation qui prenait 30% du budget au début de la décennie 1970 n'a plus que 17,9% en 1976 et un maigre 9,2% en 1983. Un certain redressement ramène ce pourcentage à 14,7% en 1992 (tableau 19).

Il y a une augmentation du budget de la bibliothèque par étudiant entre 1976 et 1992 (142,8%); la portion allouée aux acquisitions augmente, elle aussi, mais non dans les mêmes proportions (79,8%) (tableau 20).

Le budget de la bibliothèque de collège est un domaine de plus en plus complexe; on ne peut plus en avoir une vue univoque comme durant la décennie 1970 et les débuts de la décennie 1980. Il y a de plus en plus d'alliances entre la bibliothèque et les départements, entre la bibliothèque et l'éducation permanente pour l'achat de périodiques spécialisés et de logiciels. Il en est souvent de même en ce qui a trait à l'ouverture de la bibliothèque le soir; des ententes sont négociées avec l'éducation permanente qui concourt au financement de cette accessibilité. Il arrive aussi dans certains collèges que les coûts réels d'automatisation soient imputés à la bibliothèque par les services informatiques. Par-dessus tout, le fonds de bibliothèque, somme allouée à partir de 1972 par le ministre pour le développement des collections, n'est plus, en 1992, un budget «protégé» pour l'achat de la documentation; il est très souvent intégré au budget d'acquisition quand il ne tient pas lieu de budget même d'acquisition.

Le budget d'acquisition de monographies

Les monographies forment indéniablement le coeur de la bibliothèque de collège. En 1976, la bibliothèque de collège québécois possédait, en moyenne, 51 547 volumes; en 1983, ce nombre avait

Tableau 19: Répartition du budget de fonctionnement de la bibliothèque entre les salaires, les acquisitions et les autres dépenses en dollars courants

Année	(A) Budget bibliothèque	(B) budget salaires	% B/A	(C) budget acquisitions	% C/A	(D) budget autres dépenses	% D/A
1976	161 262\$	115 027\$	71,5%	28 258\$	17,9%	17 977\$	11,1%
1983	344 504\$	290 526\$	83%	30 900\$	9,2%	23 078\$	6,7%
1992	512 485\$	413 647\$	80,1%	71 751\$	14,7%	27 087\$	5,2%

Tableau 20: Budgets de la bibliothèque et des acquisitions, par étudiant

Année	budget bibliothèque par étudiant	variation 1976-92	budget acquisition par étudiant	variation 1976-92
1976	63,87\$	-	14,97\$	-
1983	110,35\$	-	11,01\$	-
1992	155,06\$	+142,8%	26,91\$	+79,8%

17. Caroline Coughlin and Alice Gertzot, *Lyle's Administration...*, p. 503.

18. *Ibid.*, p. 168.

19. *Normes des bibliothèques de CEGEP, document no 2: Quantification*, Montréal, Fédération des cégeps, août 1975, p. 27.

augmenté à 59 410 et, en 1992, il avait bondi à 92 662 unités (tableau 21).

La hausse du nombre de monographies a été modeste de 1976 à 1983, 15,2%, soit en moyenne 2,18% par année; en revanche, il y a eu rattrapage entre 1983 et 1992, avec une hausse de 56%, soit en moyenne 6,2% par année. Compte tenu des sommes allouées et du coût élevé des monographies, on peut inférer que les bibliothèques de collège ont peu pratiqué l'élagage des collections dans la décennie 1980.

Si le nombre de monographies par étudiant a connu une baisse de 11,7% entre 1976 et 1983, il a augmenté rapidement entre 1983 et 1992 (64,4%). Le budget d'acquisition de monographies fait état de cette hausse du nombre de monographies par étudiant, passant de 13 886\$ en 1983 à 40 617\$ en 1992, une hausse de 192,5%. Il est certain qu'une telle hausse fait à première vue bonne impression, mais le lecteur attentif notera que si la hausse entre 1983 et 1992 est si voyante c'est qu'elle suit une baisse importante. La mesure réelle de la variation entre 1976 et 1992 n'est que de 135,7%, ce qui, si l'on tient compte de l'inflation comme nous le ferons plus loin, ressemble davantage au maintien du statu quo (tableau 22).

En 1981, déjà aux prises avec l'inflation et le blocage des budgets, les bibliothèques de collège enregistrèrent une réduction de 15% par suite de la mise en application des règlements consécutifs à la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*²⁰. L'observation du budget par étudiant régulier est éloquent: il diminue de moitié entre 1976 et 1983 (de 9,73\$ à 4,81\$ donc 50,7%), puis il augmente considérablement entre 1983 et 1992 (de 4,81\$ à 15,70\$ donc 226,4%). Comme nous le disions précédemment, les chiffres de 1976 et 1992 sont au premier abord impressionnants mais la relation au taux d'inflation les rend modestes; en réalité, ce sont les chiffres de 1983 qui sont tragiques. Revoyons donc ces chiffres à la lumière des données sur l'inflation.

Nous savons que la fin de la décennie 1970 et les débuts de la décennie 1980 se situent en période d'inflation accélérée et l'acquisition des monographies n'échappe pas à ce courant. Qu'en est-il

Tableau 21: Données sur les collections de monographies dans les bibliothèques de cégep du Québec, 1976-1992

Année	nombre de monographies	% de variation années 1976-92		monographies par étudiant	% de variation années 1976-92	
1976	51 547	-	-	27,25	-	-
1983	59 410	+15,2%	-	24,07	-11,7%	-
1992	92 662	+56%	+79,8%	39,57	+64,4%	+61,4%

Tableau 22: Données sur les budgets d'acquisition de monographies dans les bibliothèques de cégep du Québec, 1976-1992

Année	budget d'acquisition de monographies	% de variation années 1976-92		budget d'acquisition de monographies par étudiant	% de variation années 1976-92	
1976	17 236\$	-	-	9,73\$	-	-
1983	13 886\$	-19,4%	-	4,81\$	-50,7%	-
1992	40 617\$	+192%	+135,7%	15,70\$	+226,4%	+61,4%

Tableau 23: Données financières sur les périodiques

Année	nombre de périodiques	budget d'acquisition de périodiques	% de variation 1976-92	coût moyen d'un périodique	% de variation 1983-92
1976	non disponible	7 994\$	-	non disponible	non disponible
1983	335	10 909\$	-	32,56\$	-
1992	314	18 613\$	+132,8%	59,28\$	+82,1%

du pouvoir d'achat au cours de ces 17 ans? Selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada pour la catégorie «Loisirs, culture et formation», il y a eu 140,69% d'inflation dans les 17 ans qui forment la période étudiée. En dollars de 1976, le 40 617\$ de 1992 est en deçà du montant de 17 236\$ consacré à l'acquisition de monographies en 1976; en dollars constants, pour maintenir le montant de 17 236\$ affecté en 1976, il aurait fallu consacrer 41 486\$ en 1992. La hausse de 135% du budget d'acquisition de monographies cache donc en réalité une baisse légère du pouvoir d'achat et, conséquemment, à l'augmentation des clientèles étudiantes, une chute dramatique du budget per capita avec à peine 61,4% de hausse pour un taux d'inflation de 140,69%

L'examen de l'évolution du budget d'acquisition de monographies, nous amène donc à conclure à une dégradation prononcée de la qualité du produit offert aux étudiants entre 1976 et 1983 et à une tentative de redressement par la suite.

Force est cependant de constater que les efforts de redressement ne sont pas à la mesure de l'augmentation des coûts, ni des besoins face à la hausse du nombre d'étudiants.

Le budget d'acquisition de périodiques

Parallèlement aux monographies, les périodiques s'imposent comme véhicule normal de l'information et de la recherche. Ils font partie d'une collection vivante et équilibrée. Ils complètent et prolongent les monographies. Pour Lyle, «in the college library, the most important body of serials is the periodical collection»²¹. Selon lui, ils contribuent à la réputation d'une bibliothèque de collège (tableau 23).

20. René Gélinas, «Évolution des dépenses pour l'achat de livres de bibliothèque dans les écoles et les collèges du Québec de 1978 à 1982», *Documentation et bibliothèques*, vol. 28, no 4 (octobre-décembre 1982), 148.

21. Caroline Coughlin and Alice Gertzot, *Lyle's Administration...*, p. 219.

De 1976 à 1992, le budget des périodiques a connu une hausse appréciable: il est passé de 7 794\$ à 18 613\$, soit une augmentation de 132,8%. Cette hausse de 132,8% ne compense pas un taux d'inflation de 140,69%; il aurait fallu un budget de 19 242\$ en dollars constants pour égaler le pouvoir d'achat des 7 994\$ de 1976. Il est important de tenir compte des clientèles étudiantes, base des subventions gouvernementales. En 1976, le collège consacrait, en moyenne, 4,10\$ par an par étudiant aux périodiques; en 1983, ce montant diminue à 3,93\$ pour augmenter, en 1992 à 6,84\$, une hausse d'à peine 66,8% en 17 ans d'inflation (tableau 24).

Il est intéressant de remarquer que le coût moyen d'un périodique était de 32,56\$ en 1983 et de 59,28\$ en 1992; cela représente une hausse de 82,1%, alors que le taux d'inflation pour les mêmes années a été de 48,54%. Un autre élément à ajouter à la saga de la hausse drastique du coût des abonnements de périodiques. Contrairement aux universités, le périodique ne forme pas au collège le coeur des collections. De 28,3% du budget d'acquisition de la bibliothèque en 1976 et de 35,3% en 1983, il compte pour le quart (25,9%) du budget d'acquisition en 1992.

Les autres budgets d'acquisition

De 1976 à 1992, l'ensemble des budgets d'acquisition de documents a suivi et même légèrement dépassé l'inflation; le 28 258\$ de 1976 équivaut à 68 016\$ de 1992, soit 3 535\$ de moins que le montant affecté aux acquisitions de 1992 (71 751\$). Pourtant, les indicateurs pour les deux principaux types de documents (monographies et périodiques) indiquent une légère baisse. La hausse globale faible mais réelle, reflète donc exclusivement le développement des collections d'autres types de documents. C'est peut-être la croissance rapide des investissements du côté des autres acquisitions qui a influé sur la moyenne de l'ensemble.

Quelques constatations peuvent être tirées de l'examen de la part relative de chaque catégorie de document par rapport à l'ensemble du budget consacré aux acquisitions. Les monographies sont le coeur des collections des bibliothèques de cégep (61% en 1976 et 56,6% en 1992 leur

Tableau 24: Données financières sur les acquisitions de périodiques

Année	budget de périodiques par étudiant	% de variation 1976-92	% du budget de périodiques sur le total des acquisitions
1976	4,10\$	-	28,3%
1983	3,93\$	-	35,3%
1992	6,84\$	66,8%	25,9%

Tableau 25: Répartition des acquisitions selon le type de document

Année	(A) total des acquisitions	(B) mono-graphies	% B/A	(C) périodiques	% C/A	(D) non-imprimé	% D/A
1976	28 258\$	17 236\$	61%	7 994\$	28,3%	3 028\$	10,7%
1983	30 900\$	13 886\$	44,9%	10 909\$	35,3%	6 105\$	19,8%
1992	71 751\$	40 617\$	56,6%	18 613\$	25,9%	12 521\$	17,5%

sont consacrés). En 1976, la documentation non imprimée était essentiellement de nature audiovisuelle (à 88,4%). En 1983, l'audiovisuel ne comptait plus que pour 66% du non-imprimé et, en 1992, cette proportion était descendue à 26,7%. À l'heure actuelle, la documentation non imprimée rassemble des logiciels et des didacticiels sur le budget régulier de la bibliothèque; nos calculs placent à 12,8% la part des budgets réguliers d'acquisition consacrés à l'achat de logiciels et de didacticiels. Nous devons ajouter que d'autres logiciels et didacticiels sont acquis sur des budgets spéciaux ou des budgets d'éducation permanente. De 3 028\$ en 1976, le budget d'acquisition du non-imprimé a atteint 12 521\$ en 1992, une hausse de 313% qui a son importance dans le maintien des budgets d'acquisition de la bibliothèque de collège (tableau 25).

En conclusion à ce chapitre sur les budgets d'acquisition, on peut avancer que de 1976 à 1992 l'enveloppe globale des acquisitions s'est maintenue face à l'inflation qu'elle a même légèrement dépassée. Ce maintien apparent du pouvoir d'achat ne doit pas occulter le fait que les budgets d'acquisition de monographies et les budgets d'abonnement aux périodiques sont en baisse en terme de pouvoir d'achat; c'est du côté du non-imprimé (documents audiovisuels et surtout logiciels) que les acquisitions se sont forte-

ment accrues, triplant en 17 ans, ce qui explique le maintien de l'enveloppe globale face à l'inflation. Cependant, en conformité avec la procédure de financement de l'enseignement, on doit tenir compte des acquisitions per capita. Avec une hausse d'un tiers du nombre d'étudiants, on constate que l'effort consenti apparaît nettement inférieur au taux d'inflation. Vus sous cet angle, les indicateurs de performance sont au rouge. Enfin, nous nous devons d'attirer l'attention sur le fait que la part du budget de la bibliothèque dans l'ensemble du budget du cégep suit une courbe décroissante; depuis 1976, on investit dans d'autres secteurs.

Appellations des structures de services documentaires

En terminant, il est intéressant d'examiner les appellations données aux services documentaires dans les collèges. Elles reflètent sans doute la mission et le rôle qu'on voudrait les voir jouer dans l'établissement collégial (tableau 26).

Il y a une variété certaine pour dénommer la bibliothèque de collège. La terminologie n'est pas fixée et elle fluctue selon des modes ou des objectifs de service. Les deux termes qui dominent en 1992 sont nettement l'appellation «bibliothèque» et «centre des ressources didactiques»; à eux seuls, ils regroupent

Tableau 26: Appellations du service documentaire dans les collèges québécois

Appellation	1976	1983	1992
Bibliothèque	27	18	19
Centre de documentation	2	2	2
Centre des médias	8	8	4
Centre ou service des ressources didactiques	5	9	9
Centre des ressources éducatives	1	5	3
Service des moyens d'enseignement	-	2	3
Services auxiliaires à l'enseignement	1	1	1
Centre de diffusion	-	-	1
Service de ressources à l'enseignement	-	-	1
Service de support à l'enseignement	-	-	1
Total	44	45	44

près des deux tiers des services documentaires des collèges.

Conclusion

En vingt-cinq ans d'existence, les collèges d'enseignement général et professionnel se sont dotés d'un service de bibliothèque comparable à celui des «community college» américains. Le réseau actuel de 46 collèges publics a connu une croissance rapide de 1969 à 1975, en ce qui a trait aux locaux, aux collections et au personnel. Une mutation s'est opérée vers 1976-1977, par suite de l'inflation, des problèmes budgétaires du gouvernement du Québec et des nouvelles conventions collectives pour le personnel de la fonction publique et parapublique. En ce sens, l'année 1976 apparaît comme un point de référence intéressant, à la fin des années de fort développement et au début des années de décélération. Les années 1976-1983 sont indéniablement des années de stagnation et même de détérioration dans le monde des bibliothèques de collège.

La question que nous nous posons était la suivante: comment la bibliothèque de collège public au Québec a-t-elle traversé les années 1983-1992, à la lumière des indicateurs négatifs (budgets, collections, personnels professionnels) que nous avons observés en 1983. Il y avait lieu d'être pessimiste.

Une bibliothèque de collège est un service pédagogique essentiel au programme de formation, surtout lorsque la réforme des cégeps prône un renforcement de la formation fondamentale. Ce service - il faut insister sur le terme «service» - doit

s'appuyer sur des collections à jour et sur une animation pédagogique du milieu. Nous avons observé un effondrement des fonds documentaires entre 1976 et 1983. Nous constatons, de ce côté un effort de redressement entre 1983 et 1992. Les collections de monographies qui n'avaient augmenté en moyenne que d'un maigre 2,18% par année entre 1976 et 1983 ont augmenté de 6,2% par année entre 1983 et 1992. Ce redressement après 1983 n'a pas permis de maintenir le pouvoir d'achat face à l'inflation depuis 1976, ni de tenir compte de l'accroissement des clientèles étudiantes, mais il dénote une volonté de faire face au problème dont nous faisons état il y a dix ans. Il y a eu amélioration des autres budgets d'acquisition entre 1983 et 1992, les périodiques ayant eux aussi bénéficié de mesures de redressement malgré une hausse des coûts encore plus marquée. Il faudra cependant maintenir et même hausser cette part actuelle de 14,7% qu'occupent les budgets d'acquisition dans l'ensemble du budget de la bibliothèque.

L'animation d'une bibliothèque repose en très grande partie sur le nombre et la qualité du personnel professionnel. En 1976, les collèges ne disposaient, en moyenne, que de 2,42 bibliothécaires professionnels (incluant les bibliothécaires administrateurs) et en 1992, ce pourcentage était tombé à 1,6 par collège. Des 1 033 étudiants réguliers par bibliothécaire en 1976, on passait à 1 789 en 1983; ce nombre montait, en 1992, à 2 252 étudiants par bibliothécaire. De plus, dans les collèges de plus de 3 000 étudiants, ce rapport bibliothécaire/étudiants s'établissait, pour l'année 1992, à 2 905. Il est inutile d'épiloguer davantage sur la place

du bibliothécaire dans la bibliothèque de cégep.

Si certains indicateurs touchant les collections se sont améliorés depuis 1983, le climat général des bibliothèques de collège souffre sans conteste d'un flottement sans doute attribuable à un environnement économique défavorable, mais surtout à une mission de la bibliothèque qui est devenue floue. Au cours de la décennie 1960, la mission de la bibliothèque dans le collège était claire, et son rôle également. Il est impérieux de questionner la mission de la bibliothèque et d'arrimer à nouveau cette mission à la mission du collège. La bibliothèque de collège doit redevenir un service essentiel, un partenaire pédagogique véritable, plutôt qu'être perçue comme un service en marge, comme un accessoire gourmand en argent et en espace.

La création du réseau RENARD avait suscité au début des années 1980 beaucoup d'espoir en vue d'insuffler un nouveau dynamisme dans ce milieu tel qu'il avait été présent durant les années 1960 et 1970; on attendait de nouveaux liens de solidarité entre bibliothèques de collège, une nouvelle volonté d'affirmation des fonctions essentielles de la bibliothèque. On est obligé de dire aujourd'hui que RENARD n'a pas dépassé le seuil des services techniques, que l'on attend encore le catalogue en-ligne et la référence automatisée.

La bibliothèque de collège québécois doit aussi affronter le défi de la technologie mise au service de la pédagogie et de la mission de la bibliothèque. La bibliothèque de collège doit aussi prendre en compte les changements de sa clientèle, notamment les clientèles multiculturelles.

La bibliothèque de collège, comme son institution de tutelle, doit être évaluée. Des normes s'imposent à cette fin. Il faut revoir en profondeur l'essai de normes québécoises de 1974-1975 à la lumière des normes canadiennes et américaines. Le ministère de l'Éducation doit être un acteur dans cette tâche nécessaire qui doit se faire avec la participation active de bibliothécaires professionnels.

Est-il possible d'affronter tous ces défis quand le budget de la bibliothèque de collège, à l'heure actuelle, touche la barre des 2% du budget du collège? Il est permis d'espérer.